

L'ASSOCIATION DES VMEH

Visiteurs de Malades en Etablissement Hospitalier, les VMEH sont des bénévoles affiliés à une association nationale.

Ils assurent des visites auprès des personnes hospitalisées ou vivant en institution.

A Joigny, les VMEH assurent une permanence de bibliothèque au rez-de-chaussée du bâtiment A, **le mardi et le vendredi de 14 h à 16 h.**

La bibliothécaire passe dans les chambres pour proposer des livres aux personnes hospitalisées. Le prêt de livre est gratuit. Les livres doivent être rendus avant la sortie ou confiés aux professionnels du service.

La bibliothèque sur le site Hôpital



U.S.C.
Unité de Surveillance médicale Continue

CENTRE HOSPITALIER DE JOIGNY

3 Quai de l'Hôpital BP 229
89306 JOIGNY Cedex

Secrétariat : 03.86.92.33.39
03.86.92.32.90

@ direction@ch-joigny.fr

Site internet : www.ch-joigny.com

POUR LES ADMISSIONS, UN SEUL NUMERO D'APPEL : 03.86.92.33.39

LES MISSIONS

- Assurer la prise en charge des patients en phase aiguë et instable d'une pathologie cardiaque ou respiratoire.
- Unité de 5 lits.

LES MEDECINS

- Dr Yan MORVAN,
Responsable de service , Cardiologue
- Dr Philippe BERTRAND
- Dr Frédéric COCQUEMPOT
- Dr Etienne MAURICE
- Dr Benjamin N'GOUESSE
- Dr Anis TILIKETE

L'EQUIPE SOIGNANTE

Cadre de santé : Aurélie PASCAL

Les membres de l'équipe :

- Infirmiers,
- Aides Soignants,
- Secrétaires médicales.
- Agents de service,

LES AUTRES INTERVENANTS

- ◇ Médecins spécialistes : pneumologue, gastro-entérologue, chirurgiens, diabétologue, psychiatres
- ◇ Kinésithérapeutes
- ◇ Diététiciennes et Hôtesse alimentaires
- ◇ Equipe Mobile de Soins Palliatifs
- ◇ Equipe d'Hospitalisation A Domicile
- ◇ Infirmières spécialisées : psychiatrie, tabacologie et addictologies, plaies et cicatrisation, diabétologie, éducation thérapeutique, etc.
- ◇ Assistante sociale
- ◇ Coordinatrice en gériatrie.



L'HOSPITALISATION

Pour prendre rendez vous auprès du médecin, il est souhaitable de s'adresser au secrétariat.

Les horaires de visites : de 13 heures à 20 heures, interdit aux enfants de moins de 15 ans.

Les chambres sont équipées de télévision et téléphone qui seront mis en service sur demande.

POUR FACILITER L'ADMISSION ET LE SÉJOUR

Il est bon de se munir :

- ◇ de sa carte d'identité ou carte de séjour ou passeport,
- ◇ de sa carte d'assurance maladie, VITALE ou autre, et de mutuelle,
- ◇ des derniers résultats d'examens : prises de sang, électrocardiogrammes, radiographie, scanners, IRM, etc, le cas échéant,
- ◇ des affaires de toilette : nécessaire de rasage, coiffage, serviettes et gants, dentifrice et brosse à dents,
- ◇ de vêtements de nuit : pyjama ou chemise de nuit, peignoir, chaussons.

Ne pas apporter :

- ◇ de valeurs, bijoux ou argent.
- ◇ Toutefois, en cas d'admission en urgence, ceux ci pourront être déposés au coffre de l'hôpital.

LA SORTIE

La sortie est programmée par le médecin, si besoin en collaboration avec le médecin traitant.

Les sorties sont organisées avec l'assistante sociale ou la coordinatrice de gériatrie, si nécessaire.